

## LE SÉNAT

Le jeudi 9 juin 1988

La séance est ouverte à 14 heures, le Président *pro tempore* étant au fauteuil.

Prière.

[Traduction]

### LA LOI SUR LA TAXE D'ACCISE LA LOI SUR L'ACCISE

PROJET DE LOI MODIFICATIF—RAPPORT DU COMITÉ

**L'honorable Finlay MacDonald**, vice-président du comité permanent des banques et du commerce, présente le rapport suivant:

Le jeudi 9 juin 1988

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce a l'honneur de présenter son

VINGT-SIXIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été déféré le Projet de loi C-117, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise et la Loi sur l'accise, a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 2 juin 1988, étudié ledit projet de loi et a convenu d'en faire rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

*Le vice-président*  
FINLAY MACDONALD

**Son Honneur le Président *pro tempore***: Honorables sénateurs, quand ce projet de loi sera-t-il lu pour la troisième fois?

(Sur la motion du sénateur Doody, la 2<sup>e</sup> lecture du projet de loi est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.)

[Français]

### LA LOI SUR LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

PROJET DE LOI MODIFICATIF—RAPPORT DU COMITÉ

**L'honorable Fernand-E. Leblanc**, président du comité sénatorial permanent des finances nationales, présente le rapport suivant:

Le jeudi 9 juin 1988

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

VINGT-QUATRIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été déféré le Projet de loi C-127, Loi modifiant la Loi sur la Société de développement du Cap-Breton, a, conformément à l'ordre de renvoi du mardi 31 mai 1988, étudié ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans modification.

Respectueusement soumis,

*Le président*  
FERNAND-E. LEBLANC

**Son Honneur le Président *pro tempore***: Quand lirons-nous ce projet de loi pour la troisième fois, honorables sénateurs?

(Sur la motion du sénateur Phillips, la 3<sup>e</sup> lecture du projet de loi est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.)

### RÉGIE INTÉRIEURE, BUDGETS ET ADMINISTRATION

PRÉSENTATION DU 55<sup>e</sup> RAPPORT DU COMITÉ

**L'honorable Royce Frith**, vice-président du comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration, présente le rapport suivant:

Le jeudi 9 juin 1988

Le Comité sénatorial permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration a l'honneur de présenter son

CINQUANTE-CINQUIÈME RAPPORT

Votre Comité a examiné et approuvé le budget supplémentaire qui lui a été présenté par le président du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie pour les dépenses projetées dudit Comité aux fins d'examiner le Projet de loi S-4, Loi modifiant la Loi sur les produits dangereux (tabac et produits à base de tabac), tel qu'autorisé par le Sénat le 11 mars 1987. Ledit budget supplémentaire se lit comme suit:

Transports et communications .....	10 500 \$
Autres dépenses.....	1 300
	<hr/>
	11 800 \$

Respectueusement soumis,

*Le vice-président*  
ROYCE FRITH

**Son Honneur le Président *pro tempore***: Quand étudierons-nous ce rapport, honorables sénateurs?

(Sur la motion du sénateur Frith, l'étude du rapport est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.)